



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION CLERMontoise

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2016 À 08H 15

Séance présidée par Olivier BIANCHI

Date de la convocation : 07/10/16

Conseillers en exercice :

89

Conseillers présents :

73

Conseillers représentés :

13

Total votants :

86

PROJET STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET DE L'INNOVATION SOCIALE

DÉLIBÉRATION N° DEL20161014_005

Commission principale : 2 Développement économique

Rapporteur : Marion CANALES.

Le Conseil de Communauté de l'Agglomération Clermontoise s'est réuni le 14 octobre 2016 à 08 H 15 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Bertrand PASCIUTO, Louis GISCARD D'ESTAING, Roger GARDES, Pierre RIOL, René VINZIO, Hervé PRONONCE, Didier LAVILLE, Marcel ALEDO, François RAGE, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Laurent GILLIET, Alain DUMEIL, Flavien NEUVY, René DARTEYRE, Michel SABRE, Jean ALBISSETTI, Henri GISSELBRECHT, Laurent GANET, Laurent BRUNMUROL, Martine BELLE ROSE, Marianne SIMEON, François SAINT-ANDRÉ, Nadia FORTE-VIGIER, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Marie-José TROTE, Julie DUVERT, Michel LACROIX, Chantal LAVAL, Annie LEVET, Didier MULLER, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Grégory BERNARD, Valérie BERNARD, Philippe BOHELAY, Dominique BRIAT, Marion CANALES, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Françoise NOUHEN, Simon POURRET, Dominique ADENOT, Édith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Nicolas BONNET, Dominique ROGUE-SALLARD, Guillaume VIMONT, Patricia GUILHOT, Alain LAFFONT, Gérard BOHNER, Jean-Christophe CERVANTÈS, Magali GALLAIS, Nicole PRIEUR, Claire JOYEUX, Olivier ARNAL, Monique POUILLE, Michel RENAUD, Marie-Jeanne RAYNAL, Sylvie DI NALLO, Martine MICHEL, Véronique PRIEUR, Blandine GALLIOT, Martine FAUCHER, Michel MIRAND, Claude PRACROS, Agnès DESEMARD

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Marc MORVAN pouvoir à Louis GISCARD D'ESTAING

Michel BEYSSI pouvoir à Nadia FORTE-VIGIER

Laurent MASSELOT pouvoir à Marie-José TROTE

Aline FAYE pouvoir à Michel RENAUD

Pierre BORDES pouvoir à Julie DUVERT

Saïd BARA pouvoir à Cécile AUDET

Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre LAVIGNE

Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Édith CANDELIER

Florent NARANJO pouvoir à Patricia GUILHOT

Sylviane TARDIEU pouvoir à Nicole PRIEUR

Grégory LÉPÉE pouvoir à Martine FAUCHER

Danielle MISIC pouvoir à Martine MICHEL

Chantal LELIÈVRE pouvoir à Blandine GALLIOT

Conseiller(e)s excusé(e)s :

François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Antoine RECHAGNEUX

PROJET STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET DE L'INNOVATION SOCIALE

Clermont Communauté, dans le cadre de sa politique de développement économique a souhaité porter un regard particulier sur l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale.

Avec 1.295 établissements employeurs présents sur le territoire de l'agglomération, soit 14.500 salariés pour 400 millions d'euros de masse salariale brute, l'ESS représente environ 14% de l'activité économique globale.

Fort de cette volonté et de ce constat, il fallait imaginer une politique pour le développement de l'ESS, à l'échelle de Clermont Communauté.

En janvier 2016, la démarche d'élaboration de plan stratégique et opérationnel a été lancée en associant les élus volontaires, les techniciens volontaires des communes et de Clermont Communauté et l'ensemble des acteurs de l'ESS. L'objectif était de proposer une vision partagée, des défis à relever et des actions priorisées à mettre en œuvre. Cette démarche est aujourd'hui arrivée à son terme.

Le projet stratégique et opérationnel du développement de l'ESS, sur la période 2016-2020, se définit comme suit :

Vision :

En affirmant une politique en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire (E.S.S.) et de l'Innovation Sociale, Clermont Communauté souhaite mettre l'homme et le citoyen au cœur de sa politique économique et de développement local, social et sociétal. Ensemble, élus et citoyens doivent promouvoir de nouveaux modes de coopération au service de la création de richesse, de l'emploi et de l'épanouissement individuel et collectif des habitants de son territoire.

- **1^{er} défi : Affirmer l'Économie Sociale et Solidaire et l'innovation sociale comme priorité politique,**

Trois actions :

- Renforcer la dimension ESS et de l'innovation sociale dans le document stratégique de la future Communauté Urbaine.
- Créer le réseau des élus communaux et/ou communautaires dédiés à l'ESS et désigner un(e) élu(e) référent(e) pour l'ESS.
- Renforcer les moyens administratifs et financiers en lien avec le projet stratégique et opérationnel.

- **2° défi : Soutenir l'innovation sociale et accompagner les entreprises de l'économie sociale,**

Quatre actions :

- Renforcer le réseau des acteurs de l'accompagnement à la création, à la transmission, à la reprise et au développement des entreprises.
 - Installer des interlocuteurs dédiés dans chaque bassin de vie de la future Communauté Urbaine.
 - Ouvrir les politiques de subvention aux acteurs de l'ESS et prendre des participations dans les SCIC.
 - Soutenir le projet de la maison de l'innovation économique et sociale porté par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS).
- **3° défi : Structurer l'ESS sur les compétences communautaires par filières d'activités,**

Deux actions :

- Réaliser un diagnostic partagé des filières prioritaires et proposer un redéploiement des moyens humains et financiers.
 - Mettre en place un interlocuteur/ animateur/ référent par filière.
- **4° défi : Communiquer pour connaître et faire connaître l'ESS,**

Trois actions :

- Initier un rendez-vous annuel de tous les acteurs de l'ESS.
 - Mettre en place un plan de communication interne et externe dédié à l'ESS.
 - Construire un plan de sensibilisation et de formation à l'ESS.
- **5° défi : Cogérer la politique ESS sur le territoire entre élus, citoyens et usagers,**

Deux actions:

- utiliser les espaces de concertation existants pour associer les habitants aux projets qui les concernent comme à la définition et à l'évaluation du développement économique.
- Créer une instance de suivi, d'évaluation et de propositions de la politique en matière d'ESS.

Il est proposé quatre critères pour définir l'intérêt communautaire pour une action ESS :

- une gouvernance partagée et collaborative,
- un intérêt collectif et social,
- la création ou/et le maintien de l'emploi,
- l'ancre sur le périmètre territorial.

Une présentation détaillée des actions par fiche est jointe en annexe.

L'exemplarité de la démarche et son résultat doivent permettre à Clermont Communauté de développer et conforter sa place dans les réseaux régionaux et nationaux constitués sur les questions de l'économie sociale et de l'innovation économique et sociale.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- l'adoption de ce plan stratégique et opérationnel pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire.

TOTAL VOTANTS :	86	=	73 Conseillers Présents	+	13 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	86	=	Pour : 86	+	Contre : 0		
Abstention :		0					

**Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,**

*Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Bertrand PASCIUTO*

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°1/ Act N°1

Défi : Affirmer l'ESS et l'innovation sociale comme priorité politique

Action : Renforcer la dimension ESS dans le document stratégique de la future communauté Urbaine et adopter le projet stratégique et opérationnel en votant une délibération

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Jean Pierre Henriot - Jean Michel Bossard - Patrice Rodier

Contexte :

Clermont Communauté a souhaité engager un travail avec les techniciens de l'agglomération des communes et les acteurs institutionnels de l'ESS afin d'élaborer un projet stratégique et opérationnel du développement de l'ESS et de l'innovation sociale à l'échelle communautaire. Ainsi Clermont Communauté affirme sa volonté de faire du développement de l'ESS et de l'innovation sociale une politique publique prioritaire au cours des prochaines années du mandat.

Méthode :

- Formaliser une délibération.
- Voter la délibération en Conseil Communautaire
- Amender le document stratégique de la Communauté Urbaine en inscrivant l'ESS comme priorité du mandat.
- Informer par écrit tous les acteurs de l'ESS identifiés au niveau de la Communauté Urbaine du vote de la délibération.

Résultats attendus :

- Affirmer l'ESS et l'innovation sociale comme une priorité du mandat.
- Promouvoir l'ESS et l'innovation sociale au sein de Clermont Communauté.
- Positionner Clermont Communauté comme un des leaders régionaux et nationaux en matière de développement de l'ESS.

Public cible :

Tous les acteurs de l'ESS et tous les citoyens.

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission + Amo.

Début action : Octobre 2016

Fin de l'action : Décembre 2016

Coût indicatif : Néant

Financement assuré par :

Pas d'objet

Remarques :

En votant la délibération les élus communautaires leur volonté de s'associer à la réussite du projet stratégique et opérationnel.

Indicateurs d'évaluation :

- Formalisation et vote de la délibération
- Inscription de l'ESS comme priorité dans le document stratégique de la Communauté Urbaine
- Envoi d'un courrier aux acteurs de l'ESS identifiés à l'échelle de Clermont Communauté

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°1/ Act N°2

Défi : Affirmer l'ESS et l'innovation sociale comme priorité politique

Action : Créer le réseau des élus communaux et/ou communautaires dédiés à l'ESS et désigner un(e) élu(e) référent(e) pour l'ESS

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Marion Canalès + les élus communaux ou/et communautaires volontaires

Contexte :

Clermont Communauté a souhaité engager un travail avec les techniciens de l'agglomération, des communes et les acteurs institutionnels de l'ESS afin d'élaborer un projet stratégique et opérationnel du développement de l'ESS et de l'innovation sociale à l'échelle communautaire au cours des prochaines années. Ainsi Clermont Communauté affirme sa volonté de faire du développement de l'ESS et de l'innovation sociale une politique publique prioritaire. Pour diffuser sa politique à l'échelle du territoire, il sera nécessaire de s'appuyer sur un réseau d'élus communaux ou/et communautaires volontaires constitués en réseau et animés par un élu communautaire en charge de la mise en œuvre de cette politique publique.

Méthode :

- Désigner l'élu(e) communautaire en charge de l'Économie Sociale et Solidaire.
- Identifier les élus communaux et/ou communautaires volontaires.
- Réunir les élus communaux et/ou communautaires volontaires pour les informer, les sensibiliser et co-construire avec eux la feuille de route du réseau.
- Organiser tous les trimestres une rencontre de coordination.
- Formaliser annuellement un bilan du travail effectué et des actions conduites.

Résultats attendus :

- ⇒ Donner une visibilité à la politique de Clermont Communauté en matière d'ESS.
- ⇒ Favoriser la diffusion de la politique communautaire au niveau de l'ensemble du territoire.
- ⇒ Créer une dynamique territoriale de développement de l'ESS.

Public cible :

Les élus communaux et/ou communautaires volontaires.

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS + AMO.

Début action : Décembre 2016**Fin de l'action :** Septembre 2020**Coût indicatif :****Financement assuré par :**

Pas d'objet

Remarques :

Lien avec la fiche-action 2.2 : installation d'interlocuteurs dédiés répartis sur le territoire de l'agglomération.

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nomination d'un(e) élu(e) communautaire en charge de l'ESS
- ⇒ Mise en place du réseau d'élus volontaires
- ⇒ Nombre de communes représentées
- ⇒ Nombre de rencontres du réseau
- ⇒ Nombre d'actions du projet stratégique et opérationnel initiées par le réseau

N° DEI 20161014_005

Clermont Communauté 64-66, avenue de l'Union Soviétique - BP 231 Clermont-Ferrand 63007, France <http://www.clermontcommunaute.fr>Direction Générale du Développement Économique
Dossier suivi par / 2551

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°1/ Act N°3

Défi : Affirmer l'ESS et l'innovation sociale comme priorité politique

Action : Renforcer les moyens administratifs et financiers en lien avec le projet stratégique et opérationnel

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Jean Pierre Henriot - Jean Michel Bossard - Marie Destrez

Contexte :

Clermont Communauté a souhaité engager un travail avec les techniciens de l'agglomération, des communes et les acteurs institutionnels de l'ESS afin d'élaborer un projet stratégique et opérationnel du développement de l'ESS à l'échelle communautaire au cours des prochaines années. Ainsi Clermont Communauté affirme sa volonté de faire du développement de l'ESS une politique publique prioritaire du mandat. Pour cela elle devra, notamment, accompagner financièrement certaines actions du projet de développement de l'ESS. L'animation de sa mise en œuvre sera décisive, aussi un renforcement des moyens semble indispensable.

Méthode :

- Budgeter l'ensemble du projet stratégique et opérationnel.
- Identifier, action par action, le temps nécessaire (administratif et technique) à la mise en œuvre de chacune.
- Proposer les besoins objectifs nécessaires à la ligne hiérarchique et à l'élu(e) en charge de l'ESS
- Faire réaliser les arbitrages.
- Mettre en place la nouvelle organisation.
- Effectuer un bilan annuel de la performance de la nouvelle organisation.

Résultats attendus :

- ➔ Accompagner la mise en œuvre du projet stratégique et opérationnel.
- ➔ Soutenir et développer la dynamique communautaire de développement de l'ESS.
- ➔ Répondre aux besoins des acteurs de l'ESS.

Public cible :

Les opérateurs et les acteurs de l'ESS du territoire

Moyens humains nécessaires :

Objet même de la fiche-action

Début action : Septembre 2016

Coût indicatif : 64 000 euros/an

Fin de l'action : Octobre 2016

Financement assuré par :

Clermont Communauté + autres (Caisse des dépôts...etc)

Remarques :

1/2 administratif = 15 000 / 1/2 animateur = 15 000
AMO = 15 000 - Doctorant : 19 000

Indicateurs d'évaluation :

- ➔ Identification du temps administratif et technique nécessaire à la mise en place du projet de développement de l'ESS
- ➔ Arbitrage réalisé et affectation de nouveaux moyens
- ➔ Taux de satisfaction de l'équipe d'animation quant au développement de l'ESS

N° DEL20161014_005

Direction Générale du Développement Économique

7/18 Clermont Communauté - 64-66, avenue de l'Union Soviétique - BP 231 Clermont-Ferrand - 63007, France - Dossier suivi par / 2551
www.clermontcommunaute.fr

Projet stratégique et opérationnel**FICHE ACTION**

DÉFI N°2/ Act N°1

Défi : Soutenir l'innovation sociale et accompagner les entreprises de l'économie sociale

Action : Renforcer le réseau les acteurs de l'accompagnement à la création, à la transmission, à la reprise, et au développement des entreprises et proposer les conditions de cette mise en réseau.

Pilote(s) : Raymond Collet / Sandrine Godebou

Associé(s) (es) : Estelle Tournier

Contexte :

L'histoire de l'économie sociale s'enracine dans sa capacité à répondre à des besoins sociaux peu ou pas couverts ou/et à imaginer des formes d'organisation du travail différentes de celles qui existaient. Ainsi sont nées les mutuelles, les associations et les coopératives. Clermont Communauté souhaite soutenir l'innovation sociale qui se conjugue avec la performance économique et, plus globalement, accompagner les entreprises d'économie sociale et les réseaux qui, depuis toujours, soutiennent leur développement. Participer au renforcement du réseau existant des acteurs apparaît comme un premier pas nécessaire et indispensable pour développer les entreprises d'économie sociale.

Méthode :

- Participer aux rencontres du réseau des acteurs.
- Construire une feuille de route partagée du réseau pour développer l'économie sociale.
- Mettre en oeuvre la feuille de route.
- Formaliser un bilan annuel de l'activité du réseau et de ses résultats en matière d'accompagnement à la création, à la transmission, à la reprise, et au développement des entreprises d'économie sociale.

Résultats attendus :

- ⇒ Soutenir efficacement et en cohérence les entreprises d'économie sociale et l'innovation sociale.
- ⇒ Favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.
- ⇒ Rendre plus lisible l'ensemble des structures qui accompagnent le développement de l'ESS.

Public cible :

Les acteurs du réseau qui accompagnent la création, la transmission, la reprise et le développement des entreprises de l'ESS

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS + Service économique de Clermont Communauté + Amo.

Début action : Mars 2017**Fin de l'action :** Septembre 2020**Coût indicatif :** 2500 euros/an**Financement assuré par :**

Clermont Communauté.

Remarques :**Indicateurs d'évaluation :**

- ⇒ Nombre de participations aux rencontres du réseau
- ⇒ Nombre d'actions d'accompagnement, de création, de transmission, de développement soutenues par Clermont Communauté
- ⇒ Nombre d'entreprises de l'ESS qui se sont créées
- ⇒ Nombre d'entreprises de l'ESS qui ont fait l'objet d'un accompagnement pas un acteur du réseau

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°2/ Act N°2

Défi : Soutenir l'innovation sociale et accompagner les entreprises de l'économie sociale

Action : Installer des interlocuteurs dédiés dans chaque bassin de vie de la communauté urbaine

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Violaine Magne - Henri Moreigne - Violette Muriel - Samir Medjoub

Contexte :

Clermont Communauté a souhaité engager un travail avec les techniciens de l'agglomération, des communes et les acteurs institutionnels de l'ESS afin d'élaborer un projet stratégique et opérationnel du développement de l'ESS à l'échelle communautaire au cours des prochaines années. Ainsi Clermont Communauté affirme sa volonté de faire du développement de l'ESS une politique publique prioritaire du mandat. Pour déployer cette politique, l'agglomération souhaite s'appuyer sur des relais au sein du territoire.

Méthode :

- Définir les missions des interlocuteurs dédiés.
- Identifier des interlocuteurs dédiés, dans chaque bassin de vie
- Réunir les des interlocuteurs dédiés, pour les informer, les sensibiliser et co-construire avec eux leur feuille de route
- Organiser tous les deux mois une rencontre de coordination.
- Formaliser annuellement un bilan du travail effectué et des actions conduites.

Résultats attendus :

- ➔ Enclencher une dynamique collective de développement de l'ESS au niveau communautaire
- ➔ Permettre aux acteurs locaux d'avoir des interlocuteurs de proximité
- ➔ Soutenir les initiatives locales et les dynamiser

Public cible :

Les des interlocuteurs dédiés./ Les initiatives locales et les porteurs de projet en matière d'ESS

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS + les interlocuteurs dédiés.

Début action : Mars 2017**Fin de l'action :** Septembre 2020**Coût indicatif :** 35 000 / an (5000 X 7)**Financement assuré par :**
Clermont Communauté.**Remarques :**

Un travail d'ingénierie global du dispositif doit être effectué avant sa mise en oeuvre. Lien avec la fiche-action 1.2.

Indicateurs d'évaluation :

- ➔ *Mise en place des interlocuteurs dédiés*
- ➔ *Nombre de contacts annuels par interlocuteurs dédiés*
- ➔ *Nombre global d'initiatives accompagnées*

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°2/ Act N°3

Défi : Soutenir l'innovation sociale et accompagner les entreprises de l'économie sociale

Action : Ouvrir les politiques de subventions aux acteurs de l'ESS et prendre des participations dans les SCIC

Pilote : Raymond Collot

Associé(s) (es) : Pierre Patureau-Mirand - Bruno Inçaby - Estelle Tournier

Contexte :

Clermont Communauté, à travers l'élaboration de son projet stratégique et opérationnel, a affirmé sa volonté de faire du développement de l'ESS une politique publique prioritaire au cours des prochaines années du mandat. Aussi la collectivité a-t-elle décidé d'adopter un démarche volontariste afin de soutenir ce secteur. C'est en cela qu'elle a souhaité envisager la possibilité d'ouvrir les politiques de subventions aux acteurs de l'ESS et prendre des participations dans des SCIC comme elle a commencé à le faire.

Méthode :

- Conduire une étude interne en matière de politique globale de subventions et de participation communautaire spécifique dans des SCIC.
- Déterminer à quels types de subventions pourraient être éligibles les acteurs de l'ESS et selon quelles procédures.
- Déterminer les modalités de participation de Clermont Communauté au capital d'éventuelles nouvelles SCIC.
- Élaborer un document d'information et de communication.
- Diffuser le document auprès des acteurs de l'ESS.

Résultats attendus :

- ➔ Développer la dynamique territoriale en faveur de l'ESS
- ➔ Accroître la création d'activités et la pérennité des initiatives
- ➔ Encourager les entreprises innovantes à fort potentiel

Public cible :

Acteurs de l'ESS.

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS + service économique + service juridique + AMO

Début action : Janvier 2017**Fin de l'action :** Septembre 2020**Coût indicatif :** ??? participation SCIC et subventions**Remarques :**

Début de l'étude en janvier 2017 pour une mise en oeuvre en janvier 2018.

Financement assuré par :

Clermont Communauté : selon les conclusions de l'étude interne.

Indicateurs d'évaluation :

- ➔ Mise en place d'une grille de critères d'éligibilité des acteurs
- ➔ Nombre d'acteurs de l'ESS qui ont bénéficié de subventions communautaires
- ➔ Nombre de participations prises dans de nouvelles SCIC
- ➔ Nombre d'emplois générés par des initiatives innovantes soutenues par Clermont Communauté
- ➔ Taux de satisfaction des acteurs de l'ESS

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°2/ Act N°4

Défi : Soutenir l'innovation sociale et accompagner les entreprises de l'économie sociale

Action : Soutenir le projet de la maison de l'innovation économique et sociale

Pilote : CRESS

Associé(s) (es) : Raymond Collet - Estelle Tournier - Isabelle Riœuf - Sandrine Godebout

Contexte :

Depuis plusieurs mois la CRESS envisage la faisabilité de regrouper des acteurs de l'ESS dans une maison de « l'Économie Sociale et Solidaire » afin, notamment, d'accroître la visibilité de ce secteur.

Clermont Communauté, à travers l'élaboration de son projet stratégique et opérationnel, a affirmé sa volonté de faire du développement de l'ESS une politique publique prioritaire au cours des prochaines années du mandat. Aussi la collectivité soutiendra-t-elle cette initiative essentiellement dans une perspective de promotion de l'innovation économique et sociale.

Méthode :

- Participation aux travaux du projet d'élaboration d'une « maison de l'ESS ».
- Identification opérationnelle au sein du projet de l'accompagnement à l'innovation, économique et sociale.
- Élaboration du modèle économique et budgétisation du projet.
- Détermination de l'engagement et des modalités d'engagement de Clermont Communauté.
- Arbitrage politique du projet.
- Mise en œuvre du projet.
- Évaluation annuelle du projet.

Résultats attendus :

- ➔ Encourager l'innovation économique et sociale
- ➔ Faire émerger des projets à fort potentiel de développement
- ➔ Accroître la visibilité du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire

Public cible :

Les acteurs de l'ESS et les initiatives à fort potentiel d'innovation économique et sociale.

Moyens humains nécessaires :

Les acteurs de l'ESS qui portent le projet, le chargé de mission de Clermont Communauté et les services concernés.

Début action : Septembre 2016

Fin de l'action : Selon évolution du projet

Coût indicatif : ????????

Financement assuré par :

Multi-Partenariat dont Clermont Communauté.

Remarques : Le montant de la participation de Clermont Communauté dépendra de la prise en compte par les promoteurs de la dimension innovation économique et sociale. Lien avec la fiche-action 2.1.

Indicateurs d'évaluation :

- ➔ *Création de la « maison de l'ESS »*
- ➔ *Nombre d'initiatives à fort potentiel d'innovation économique et sociale accompagnées*
- ➔ *Nombre d'emplois créés*

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°3/ Act N°1

Défi : Structurer l'ESS sur les compétences communautaires par filières d'activités

Action : Réaliser un diagnostic partagé des filières prioritaires et proposer un redéploiement des moyens humains et financiers

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Bruno Inçaby - Pierre Patureau-Mérand - Violaine Magne -

Contexte :

La loi attribue à Clermont Communauté des compétences obligatoires qui doivent s'exercer à l'échelle communautaire et la collectivité peut, avec l'accord de ses membres, en transférer d'autres dont elle juge qu'il sera plus efficace de les exercer à l'échelle communautaire. Clermont Communauté souhaite utiliser la diversité de ses compétences pour construire le cadre structurant de ses relations opérationnelles avec les acteurs de l'ESS. Pour ce faire, Clermont Communauté doit engager un diagnostic interne avec tous les services afin d'identifier les filières prioritaires sur lesquelles pourraient se positionner les acteurs de l'ESS.

Méthode :

- Élaborer en inter-directions le cahier des charges du diagnostic partagé et du redéploiement éventuel des moyens humains et financiers.
- Réaliser en interne le diagnostic partagé et du redéploiement éventuel des moyens humains et financiers.
- Restituer les résultats en inter-directions et inter-services.
- Structurer une note argumentée et la faire valider à la ligne hiérarchique et aux élus.
- Informer les acteurs de l'ESS des résultats du diagnostic partagé et du redéploiement éventuel des moyens humains et financiers.

Résultats attendus :

- ⇒ Déterminer objectivement les filières prioritaires sur lesquelles pourraient se positionner les acteurs de l'ESS
- ⇒ Identifier les parts de marché qui pourraient être attribuées aux acteurs de l'ESS et les modalités d'accès par lesquelles les acteurs de l'ESS pourraient se positionner.
- ⇒ Augmenter les parts de marché attribuées aux acteurs de l'ESS.

Public cible :

Les directions et services de Clermont-Communauté et les acteurs de l'ESS.

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS + Directions et services de Clermont Communauté + AMO.

Début action : Janvier 2017**Fin de l'action :** ??????**Coût indicatif :** Néant**Financement assuré par :**

Pas d'objet.

Remarques :

L'action peut se terminer à l'issue des conclusions du diagnostic partagé si les conditions de mises en oeuvre ne sont pas réunies.

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Réalisation du diagnostic partagé
- ⇒ Nombre d'entreprises de l'ESS qui ont bénéficié de nouvelles parts de marché
- ⇒ Taux de satisfaction des acteurs de l'ESS

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°3/ Act N°2

Défi : Structurer l'ESS sur les compétences communautaires par filières d'activités

Action : Mettre en place un interlocuteur/animateur par filière

Pilote : Pierre Patureau Mirand

Associé(s) (es) : Raymond Collet - Bruno Inçaby - Violaine Magne

Contexte :

La loi attribue à Clermont Communauté des compétences obligatoires qui doivent s'exercer à l'échelle communautaire et la collectivité peut, avec l'accord de ses membres, en transférer d'autres dont elle juge qu'il sera plus efficace de les exercer à l'échelle communautaire. Clermont Communauté souhaite utiliser la diversité de ses compétences pour construire le cadre structurant de ses relations opérationnelles avec les acteurs de l'ESS.
Aussi est-il nécessaire, pour chacun d'eux et selon leur cœur d'activité, qu'ils puissent aisément s'adresser à un interlocuteur communautaire dédié.

Méthode :

- Informer l'ensemble des directions et des services des résultats de l'étude et des arbitrages réalisés.
- Demander à chacune des directions et de services de désigner une personne qui sera l'interlocutrice ESS.
- Réunir les personnes dédiées pour harmoniser les processus de sollicitation et de décision.
- Organiser, une fois par an, une rencontre de tous les interlocuteurs/animateurs de filière pour effectuer un bilan des pratiques avec les acteurs de l'ESS.

Résultats attendus :

- ⇒ Développer les parts de marché des acteurs de l'ESS
- ⇒ Développer l'emploi dans le secteur de l'ESS
- ⇒ Rendre plus fluide les relations entre les acteurs de l'ESS et Clermont Communauté

Public cible :

Les acteurs de l'ESS.

Moyens humains nécessaires :

Interlocuteurs/animateurs de filières au sein de Clermont Communauté.

Début action : Mars 2018

Fin de l'action : Septembre 2020

Coût indicatif : Néant

Financement assuré par :

Pas d'objet.

Remarques :

Cette action pourra se mettre en place si les conclusions de la précédente sont positives.

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre d'interlocuteurs/animateurs identifiés
- ⇒ Nombre de contacts entre acteurs de l'ESS et interlocuteurs/animateurs dédiés.
- ⇒ Nombre de nouveaux marchés remportés par des acteurs de l'ESS
- ⇒ Taux de satisfaction des acteurs de l'ESS

Projet stratégique et opérationnel**FICHE ACTION****DÉFI N°4/ Act N°1**

Défi : Communiquer pour connaître et faire connaître l'ESS

Action : Initier un rendez-vous annuel de tous les acteurs de l'ESS

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Service communication + Comité technique de suivi + Cress + enseignement supérieur

Contexte :

Le mouvement de l'économie sociale et solidaire n'est pas récent (1844 les équitables pionniers de Rochdale). Pourtant il reste encore relativement confidentiel et est encore souvent perçu par le plus grand nombre comme une nébuleuse difficile à identifier. Pourtant une loi récente (31 Juillet 2014) donne un nouvelle légitimité à l'Economie Sociale et Solidaire en la reconnaissant « comme un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé. » Un important travail d'information et de sensibilisation doit être effectué pour combattre les clichés et les perceptions souvent négatives à son encontre. Le projet stratégique et opérationnel de Clermont Communauté pour développer l'Economie Sociale et Solidaire a intégré la communication comme un des défis majeurs à relever. Un action phare de ce défi sera d'organiser annuellement une rencontre des acteurs du territoire pour qu'ils se connaissent mieux et qu'ils donnent à voir ce qu'ils font.

Méthode :

- Constituer un groupe projet pour organiser la première édition de la rencontre annuelle des acteurs.
- Construire le canevas de la première édition et le Qui fait Quoi, Quand, Comment.
- Faire valider à la ligne hiérarchique la proposition.
- Réaliser la première édition du rendez-vous annuel des acteurs.
- Évaluer la première édition du rendez-vous annuel des acteurs.

Public cible :

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire et le grand public

Moyens humains nécessaires :

Participants au groupe projet + le chargé de mission ESS + AMO

Résultats attendus :

- Faire se rencontrer les acteurs de l'ESS du territoire et les faire connaître
- Entretenir une dynamique territoriale de développement de l'ESS
- Faire émerger des projets à fort potentiel

Début action : Novembre 2016 (Edition N°1)**Coût indicatif :** 5000 euros / an**Fin de l'action :** Novembre 2020**Remarques :****Financement assuré par :**

Clermont Communauté : service communication.

Indicateurs d'évaluation :

- Réalisation des rendez-vous annuels des acteurs
- Nombre de participants
- Taux de satisfaction des participants

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°4/ Act N°2

Défi : Communiquer pour connaître et faire connaître l'ESS

Action : Mettre en place un plan de communication interne et externe dédié à l'ESS

Pilote : Service communication

Associé(s) (es) : Raymond Collet

Contexte :

Le mouvement de l'économie sociale et solidaire n'est pas récent pourtant il reste encore relativement confidentiel et est encore souvent perçu par le plus grand nombre comme une nébuleuse difficile à identifier. Une loi récente (31 Juillet 2014) donne une nouvelle légitimité à l'Economie Sociale et Solidaire en la reconnaissant « comme un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé. » Un important travail d'information doit être effectué pour combattre les clichés et les perceptions souvent négatives à son encontre. Le projet stratégique et opérationnel de Clermont Communauté pour développer l'Economie Sociale et Solidaire a intégré la communication comme un des défis majeurs à relever. Aussi un plan de communication en trois volets est proposé : réaliser une campagne de communication pour le grand public, organiser une manifestation ciblée à destination des médias, mettre en place dans tous les supports de Clermont Communauté une rubrique dédiée à l'ESS.

Méthode :

- Construire le plan de communication à partir des trois volets proposés. (Construction d'une fiche-actions pour chacun des volets.)
- L'aire valider le plan de communication.
- Mettre en œuvre le plan de communication.
- Formaliser un bilan annuel du plan de communication.

Public cible :

Tous les agents de Clermont Communauté, les habitants de Clermont Communauté mais aussi les autres collectivités territoriales de France.

Résultats attendus :

- Faire connaître l'ESS
- Rendre compte de l'avancée des actions
- Renforcer la notoriété de Clermont Communauté comme collectivité leader du développement de l'ESS

Moyens humains nécessaires :

Service communication de Clermont Communauté + Chargé de mission ESS.

Début action : Septembre 2016**Fin de l'action :** Septembre 2020**Coût indicatif :** 10 000 euros / an**Remarques :**

Les communes pourraient relayer sur leurs propres supports les informations relatives au projet.

Financement assuré par :

Clermont Communauté.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'articles internes qui traitent de l'ESS
- Nombre de médias différents qui ont évoqué la politique ESS de Clermont Communauté.
- Nombre d'articles externes.
- Nombre d'habitants touchés par les campagnes de communication

Projet stratégique et opérationnel**FICHE ACTION**

DÉFI N°4/ Act N°3

Défi : Communiquer pour connaître et faire connaître l'ESS

Action : Construire un plan de sensibilisation et de formation à l'ESS

Pilote :Raymond Collet

Associé(s) (es) :ESC et l'universités + Institut de formation (Itsra, Collège coopératif...etc)

Contexte :

Le mouvement de l'économie sociale et solidaire n'est pas récent (1844 les équitables pionniers de Rochdale). Pourtant il reste encore relativement confidentiel et est encore souvent perçu par le plus grand nombre comme une nébuleuse difficile à identifier. Pourtant une loi récente (31 Juillet 2014) donne un nouvelle légitimité à l'Economie Sociale et Solidaire en la reconnaissant « comme un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé. » Un important travail de sensibilisation et de formation doit être effectué pour faire connaître ce mode d'entreprendre et, ainsi, combattre les clichés et les perceptions souvent négatives à son encontre.

Méthode :

- Elaborer un cahier des charges pour sensibiliser et former au cours des prochaines années différentes populations du territoire communautaire.
- L'aire valider le cahier des charges et lancer l'appel d'offres restreint.
- Sélectionner le prestataire et engager la mise en œuvre des actions.
- Évaluer annuellement l'impact des actions conduites.
- Rédiger une synthèse annuelle transmise aux différentes instances concernées.

Résultats attendus :

- ⇒ Sensibiliser, former les habitants du territoire à ce qu'est l'ESS.
- ⇒ Développer une dynamique territoriale à propos de l'ESS.
- ⇒ Faire émerger des projets à fort potentiel.

Public cible :

Les élus, les agents des collectivités et tous les habitants du territoire communautaire.

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS, service communication + AMO.

Début action : Octobre 2016**Fin de l'action :** Décembre 2019**Coût indicatif :** 5 000 euros /an***Remarques :******Financement assuré par :***

Clermont Communauté

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre de personnes sensibilisées et/ou formées
- ⇒ Nombre de projets issus de la sensibilisation et ou de la formation
- ⇒ Taux de satisfaction des participants

Projet stratégique et opérationnel

FICHE ACTION

DÉFI N°5/ Act N°1

Défi : Co-gérer la politique ESS sur le territoire entre élus, citoyens et usagers

Action : Utiliser les espaces de concertation existants pour associer les habitants aux projets qui les concernent comme à la définition et à l'évaluation du développement économique

Pilote : Raymond Collet

Associé(s) (es) : Samir Medjoub - Marie Sansano - Violette Muriel

Contexte :

Le projet stratégique et opérationnel de Clermont Communauté a fait l'objet de plusieurs concertations avec les acteurs de l'ESS avant de trouver sa forme définitive. Cette façon de travailler doit se poursuivre tout au long de la réalisation du projet opérationnel. Aussi Clermont Communauté souhaite engager une démarche afin d'associer le plus possible les élus, citoyens et usagers volontaires pour qu'ils puissent participer à la mise en oeuvre du projet de développement de l'ESS sur leur territoire. Des espaces de concertation existent déjà. Il ne s'agit pas d'en créer d'autres mais d'intégrer à ces derniers des temps de travail consacrés au développement économique en général, à l'ESS en particulier.

Résultats attendus :

- ⇒ Associer élus, citoyens et usagers à la mise en oeuvre du projet opérationnel de développement de l'ESS.
- ⇒ Renforcer la dynamique territoriale en faveur du développement de l'ESS.
- ⇒ Adapter le projet aux attentes et aux besoins qui s'exprimeront.

Méthode :

- Identifier à l'échelle du territoire les espaces de concertation existants.
- Effectuer une information auprès de chacun d'entre eux afin de les associer éventuellement à la démarche.
- Construire un planning pour animer des séquences de travail consacrées au développement économique et à l'ESS en particulier.
- Réunir au cours d'une rencontre annuelle des représentants de tous les espaces de concertation afin d'évoquer l'état d'avancée du projet opérationnel de développement de l'ESS.
- Élaborer un document annuel de synthèse transmis à tous les espaces de concertation, aux directions et aux élus de Clermont Communauté.

Public cible :

Les participants aux espaces de concertation existants.

Moyens humains nécessaires :

Chargé de mission ESS + chargés de mission des communes en charge de la participation citoyenne + AMO.

Début action : Janvier 2017

Fin de l'action : Septembre 2020

Remarques :

Coût indicatif : Néant

Financement assuré par :

Pas d'objet

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Nombre d'espaces de concertation associés
- ⇒ Nombre de représentants des espaces de concertation à la rencontre annuelle
- ⇒ Nombre d'actions proposées pour enrichir le projet opérationnel
- ⇒ Taux de satisfaction des participants

Projet stratégique et opérationnel

DÉFI N°5/ Act N°2

FICHE ACTION

Défi : Co-gérer la politique ESS sur le territoire entre élus, citoyens et usagers

Action : Créer une instance de suivi, d'évaluation et de propositions de la politique en matière d'ESS

Pilote(s) : Président(e) de l'instance - Raymond Collet

Associé(s) (es) : Les participants à l'instance (grand comptes, enseignement Supérieur, personnes qualifiées)

Contexte :

Le projet stratégique et opérationnel de Clermont Communauté a fait l'objet de plusieurs concertations avec les acteurs de l'ESS avant de trouver sa forme définitive. Cette façon de travailler doit se poursuivre tout au long de la mise en oeuvre du projet opérationnel. Aussi Clermont Communauté souhaite engager un démarche afin d'associer « les grands comptes » de l'ESS présents sur le territoire et les personnes qualifiées dans le cadre d'une instance de suivi, d'évaluation et de propositions. Celle-ci aurait pour mission, en tant qu'autorité indépendante, de donner un avis quant à l'avancée des projets et leurs résultats. Elle pourrait également proposer de nouvelles actions en mesure de développer la dynamique territoriale en matière d'économie sociale et solidaire. Enfin elle devrait également jouer un rôle de soutien auprès de l'équipe de Clermont Communauté en charge de l'animation du projet opérationnel de développement de l'ESS.

Résultats attendus :

- ⇒ Associer les grands comptes et les personnes qualifiées à la dynamique engagée et la stimuler.
- ⇒ Créer une instance indépendante de suivi et d'évaluation du projet.
- ⇒ Apporter un soutien à l'équipe d'animation communautaire.

Méthode :

- Dresser une liste des personnes que Clermont Communauté souhaiterait associer
- Identifier la personne qui pourrait être le/la Président(e) de cette instance de suivi, d'évaluation et de propositions.
- Organiser une rencontre entre élus(es), chargé de mission et président(e) éventuel(le) pour évoquer la mise en place opérationnelle de l'instance et son mode de fonctionnement.
- Mettre en place officiellement l'instance de suivi et d'évaluation
- Diffuser annuellement le bilan des travaux et les propositions aux directions et aux élus.

Public cible :

Les élus, les directions de Clermont Communauté, les acteurs de l'ESS et les citoyens.

Moyens humains nécessaires :

Membres de l'instance de suivi et d'évaluation, le chargé de mission ESS + AMO.

Début action : Décembre 2016**Fin de l'action :** Septembre 2020**Coût indicatif :** 5000 euros /an**Remarques :**

Cette instance devient le Think Tank qui avait été prévu. Ce qui permet de concentrer les énergies.

Financement assuré par :

Clermont Communauté

Indicateurs d'évaluation :

- ⇒ Mise en place de l'instance de suivi, d'évaluation et de propositions.
- ⇒ Nombre de rencontres annuelles de l'instance.
- ⇒ Nombre de bilans annuels formalisés et transmis.
- ⇒ Nombre d'actions impulsées par l'instance de suivi et d'évaluation.